

programme

Représenter les usagers en CPAM

Journée d'échanges et d'informations

« Assurance maladie » Nouvelle-Aquitaine



• **MARDI 7 décembre 2021** •

10h00 - 16h00

Campus Atlantica

24 Avenue de Virecourt

33370 Artigues Près Bordeaux

programme



9h30 ACCUEIL CAFÉ

matinée

10h - 12h00

Journée animée par Géraldine Goulinet-Fité (France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine), Céline Bouillot (UNAF), Karim Felissi (FNATH) et Féreuze Aziza (France Assos Santé)

10h00 | **Actualités de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine**

10h15 | **Bilan 100% Santé**

10h45 | **PLFSS 2022**

11h15 | **Travaux du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance maladie**



12h00 PAUSE DÉJEUNER

après-midi

13h30 - 16h00

13h30 | **Point d'information Mon Espace Santé**

14h00 | **Echanges et bilan de mandature**

16h00 CLÔTURE DE LA JOURNÉE



Retrouvez la liste des associations membre du réseau France Assos Santé sur notre site internet



France Assos Santé est le nom choisi par l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé afin de faire connaître son action comme organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Forte d'une mission inscrite dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé a été créée en mars 2017 à l'initiative de 72 associations nationales fondatrices, en s'inscrivant dans la continuité d'une mobilisation de plus de 20 ans pour construire et faire reconnaître une représentation des usagers interassociative forte. Notre volonté est ainsi de permettre que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé qui les concernent au premier chef, par une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités, afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.



La FNATH - Association des accidentés de la vie conseille depuis 100 ans les personnes accidentées, handicapées et malades, ainsi que leurs familles. Grâce à son réseau de juristes, elle défend chaque année près de 20 000 dossiers individuels, de la conciliation au contentieux. Par ailleurs, elle propose des services exclusifs adaptés aux besoins de ses adhérents (aide médicalisée, aide à la personne, assurances, loisirs...).



L'Union nationale des associations familiales (UNAF) a été créée en 1945. Elle se donne pour missions de représenter l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics, de défendre les intérêts familiaux, de gérer les services d'intérêt familial, et d'exercer devant toutes les juridictions l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels de l'ensemble des familles. Les problématiques concernant la santé font partie des préoccupations qui intéressent le plus les familles. C'est pourquoi l'UNAF s'est investie, depuis maintenant de longues années, dans ce domaine. L'UNAF réalise, régulièrement auprès des familles, des enquêtes afin de recueillir leur appréciation sur la qualité et l'organisation de notre système de santé. L'UNAF assume également la responsabilité de représenter les usagers du système de santé dans de nombreuses instances.



France Assos Santé
10, villa Bosquet
75007 Paris
www.france-assos-sante.org
Tél : 01 40 56 01 49
Compte Twitter : @Fr_Assos_Sante



Santé Info Droits - 01 53 62 40 30
Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.
Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h
Mardi, jeudi : 14h-20h
www.france-assos-sante.org/sante-info-droits